Union
Syndicale
Parlement Européen

VOTEZ
LISTE
Nº 11

POUR UN VÉRITABLE SENS DE DIGNITÉ!



USPE
Le Syndicat qui Agit!



Depuis plus de 50 ans, l'USPE – membre de l'Union Syndicale Fédérale – est au cœur de la fonction publique européenne. Ce n'est ni un slogan, ni une liste électorale temporaire. C'est un mouvement construit sur la solidarité, la persévérance et de véritables victoires.

Les collègues apprécient profondément les avantages offerts par les institutions de l'UE et les considèrent souvent comme le résultat de la générosité et de la bonne volonté de l'employeur. Il convient toutefois de rappeler que nombre de ces acquis ont été obtenus grâce aux efforts collectifs de grèves passées et d'autres actions syndicales menées par l'Union Syndicale – une partie importante de notre histoire commune dont tout le monde n'a pas toujours pleinement conscience.

Parmi les trois grandes familles d'organisations internationales (Institutions et agences de l'UE, Organisations coordonnées et Nations unies), le personnel de l'Union européenne bénéficie encore des meilleures conditions de travail et des salaires les plus élevés.

Sachant que les États membres de l'UE souhaitaient supprimer la méthode d'adaptation salariale il y a environ 45 ans et que nous avons non seulement réussi à la préserver, mais aussi à l'inscrire dans le Statut jusqu'à l'adoption d'une nouvelle méthode, cela relève presque de l'exploit historique. Il en va de même pour l'indemnité d'expatriation de 16 %, que les États membres voulaient abolir il y a une quarantaine d'années et que nous avons réussi à maintenir.

À la suite d'années de travail acharné, d'actions syndicales et de négociations fructueuses, le mouvement syndical, avec l'Union Syndicale en première ligne, a obtenu des améliorations significatives. Cependant, de nombreux collègues continuent de faire face à de sérieux problèmes : contrats et rémunérations injustes, concours politisés, procédures d'avancement frustrantes.

L'USPE est le syndicat sur le bulletin de vote qui agit.

Votez Liste n° 11. Votez USPE.

Ce que nous avons obtenu au fil des années:

- Droits syndicaux, droits de négociation, droit de grève
- Protection du pouvoir d'achat (méthode d'adaptation salariale)
- Sauvegarde des pensions, indemnités et prestations sociales
- Réduction du temps de travail sans perte de salaire
- Renforcement des droits au congé familial
- Télétravail – y compris depuis l'étranger
- Conditions de travail plus équitables et transparentes
- Augmentation du salaire net des agents contractuels FG I au Luxembourg qui étaient rémunérés sous le salaire minimum
- Introduction d'une allocation logement au Luxembourg afin de compenser l'absence d'un véritable coefficient correcteur nécessaire

NOS PRIORITÉS

Quelles sont nos priorités au Parlement européen:

NOUS VOULONS voir régner un véritable sentiment de dignité parmi les collègues grâce à une forte présence syndicale, seul contre-pouvoir face à l'administration.

NOUS SOMMES VOTRE VOIX lorsque vous avez du mal à vous exprimer vous-mêmes.

NOUS NOUS OPPOSONS à la politisation de l'emploi au Parlement européen, devenue monnaie courante.

NOUS VOULONS PLUS DE transparence au sein du Comité du personnel. Chaque collègue devrait avoir accès aux informations sur la manière dont ses représentants ont voté et quelles positions ils ont défendues. Cela inclut l'accès aux enregistrements des réunions, aux propositions de l'administration et aux amendements. Nous sommes fiers de notre travail et n'avons rien à cacher.

Jusqu'à présent, nos propositions pour une plus grande transparence ont été rejetées par toutes les autres listes syndicales du Comité du Personnel, à l'exception de Pluralist.

Nous exigeons également une représentation équitable et proportionnelle des syndicats dans tous les comités et organes consultatifs.

NOUS PROTÉGEONS notre vie privée au travail. Nos données médicales sont des données privées. L'accès de l'employeur à ces données doit être strictement limité à ce qui est nécessaire.

NOUS DÉNONÇONS l'insécurité contractuelle au Parlement européen sous prétexte de flexibilité et de difficultés économiques. Beaucoup de ces contrats couvrent des besoins structurels et non temporaires en ressources humaines. Cette tendance entraîne une précarité croissante de l'emploi, rendant une part importante des fonctionnaires européens vulnérables.

NOUS SOMMES LE SYNDICAT QUI DÉFEND les agents contractuels et temporaires. L'USPE estime que la seule voie efficace est de mettre fin au système à deux vitesses dans les institutions européennes en internalisant leurs postes. À travail égal, conditions égales.

NOUS EXIGEONS des plans de recrutement pluriannuels.

De tels plans permettraient aux représentants du personnel d'avoir un réel droit de regard sur l'accès des agents contractuels aux concours et permettraient aux collègues sous contrat de planifier leur avenir avec davantage de certitude – car seule une planification pluriannuelle permet d'évaluer correctement les besoins réels de l'institution.

Nous rejetons l'organisation de concours sans consultation préalable de la représentation du personnel. Les outils juridiques existent déjà – il nous faut des membres forts et courageux au Comité du personnel prêts à agir. **L'USPE est le syndicat qui agit.**

NOUS ÉCOUTONS les collègues au Luxembourg dont les salaires sont inférieurs au salaire minimum et **NOUS AVONS OBTENU** l'exclusion de l'indemnité d'expatriation du calcul de leur rémunération (pour l'application de l'allocation spéciale), ce qui a entraîné une augmentation considérable de leurs revenus.

NOUS SOMMES CONSCIENTS de l'écart de pouvoir d'achat entre Bruxelles et Luxembourg. L'USPE a obtenu – avec le soutien de la commission des budgets et du Bureau du Parlement européen – l'introduction d'une allocation logement au Luxembourg. Ce fut une victoire durement acquise par l'USPE.

Néanmoins, un écart substantiel de pouvoir d'achat réel persiste entre les deux sites et doit être corrigé de toute urgence par des mesures appropriées.

NOUS DÉFENDONS le télétravail y compris depuis l'étranger. Il s'est révélé être un outil précieux pour réduire le stress et améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Grâce aux enquêtes, un dialogue régulier avec le

NOS PRIORITÉS

Secrétaire général et des débats ouverts au Comité du personnel, l'USPE a constamment été votre voix sur cette question.

Nous avons obtenu la réintroduction de la moyenne mensuelle pour les jours de télétravail (au lieu de l' hebdomadaire), augmenté le nombre de jours de télétravail depuis l'étranger à 10 + 10 jours médicaux, et fortement soutenu trois jours de télétravail par semaine en moyenne comme mesure de simplification.

Il ne s'agit pas d'une obligation, mais d'une possibilité pour les collègues qui en ont besoin pendant certaines périodes. En guise de compromis, l'administration a accepté d'offrir trois jours de télétravail en dérogation sur demande du Directeur général. La DG TRAD en bénéficie déjà et nous sommes fiers de notre contribution.

L'USPE se bat maintenant pour étendre cette mesure à la DG ITEC et à la DG EPRS, compte tenu de la nature spécifique de leur travail, et pour en faire une mesure permanente pour la DG TRAD et non une simple dérogation.

En réponse à la hausse des prix du carburant, nous avons activement réclamé l'extension du télétravail pour atténuer les coûts croissants des trajets domicile-travail. Ces hausses touchent particulièrement les collègues aux revenus modestes, qui vivent souvent plus loin du lieu de travail pour réduire leur loyer.

NOUS DÉFENDONS la DG LINC et dénonçons l'érosion continue du nombre de fonctionnaires permanents, massivement remplacés par du personnel temporaire et contractuel, voire des contrats de freelance. La mobilité obligatoire fait disparaître l'expertise accumulée et oblige à former constamment de nouveaux agents, au détriment de la qualité du service et de la transmission des connaissances. Dans certains services, notamment à la Direction des Conférences (huissiers et techniciens), la charge de travail ne cesse d'augmenter alors que le nombre de personnel stable continue de diminuer.

NOUS SOUTENONS la stabilité contractuelle du personnel de la DG COMM. Les agents contractuels et temporaires devraient se voir offrir une véritable perspective de carrière. Nous défendons une charge de travail tenant compte des ressources humaines disponibles.

NOUS APPELONS à une véritable simplification des procédures internes du PE. Nous sommes prêts à travailler de manière constructive avec l'administration afin de réduire la bureaucratie et améliorer l'efficacité dans toute l'institution.

NOUS NOUS OPPOSONS à la politique actuelle des bureaux partagés, qui nuit à la productivité et crée une pression psychologique inutile sur les collègues.

L'USPE reconnaît que cette question concerne de nombreuses professions, mais elle touche particulièrement les traducteurs et assistants de traduction. Ceux-ci sont confrontés à des exigences de performance toujours croissantes tout en travaillant souvent dans des conditions qui rendent la concentration durable et l'excellence très difficiles. Nous sommes heureux que l'extension récente du télétravail pour les traducteurs ait été obtenue grâce à notre soutien.

NOUS ESTIMONS qu'il est urgent d'internaliser les agents de sécurité, chauffeurs, déménageurs et huissiers, car leurs fonctions sont permanentes alors qu'ils sont employés dans les grades les plus bas des agents contractuels FGI.



A la DG SAFE la majorité du personnel est en contrats précaires et doit pointer chaque jour pour accéder à son lieu de travail et travaille souvent en extérieur par froid et sous la pluie, tandis que les managers bénéficient de carrières stables. Lorsque le personnel contractuel de la DG SAFE a été pénalisé financièrement pour sa situation médicale, l' USPE est intervenu et porte l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Les chauffeurs sont en sous-effectif, avec une charge de travail accrue, souvent sans pauses et en heures supplémentaires.

NOUS AVONS réclamé une plus grande reconnaissance et davantage de ressources pour les DG législatives, qui constituent le cœur de métier de l'institution – et nous avons obtenu des résultats.

Cependant, les collègues de ces DG doivent pouvoir accéder aux postes d'encadrement et de haute direction. Leur carrière ne doit pas être bloquée par le parachutage politique de candidats.

NOUS SOMMES FAVORABLES à la mobilité verticale – permettant aux collègues de changer de fonctions grâce à de véritables promotions et à de nouvelles responsabilités.

NOUS METTONS SUR LA TABLE LA DISCUSSION sur l'amélioration des conditions de travail dans les EPLO, y compris la question des salaires équitables pour les collègues soumis à des coefficients correcteurs anormalement faibles. Nous estimons également qu'une attention particulière doit être accordée à nos collègues des EPLO en matière de mobilité. Pour eux, toute mobilité implique nécessairement une relocalisation transfrontalière, avec des difficultés personnelles et pratiques spécifiques qui doivent être pleinement prises en compte.

NOUS LUTTONS pour des procédures de certification justes et transparentes qui offrent à tous les collègues méritants une véritable voie de progression de carrière. Il est injuste et inacceptable que les critères pour exercer des tâches AD varient d'un manager à l'autre. Ces critères doivent être harmonisés et appliqués de manière cohérente dans toute l'institution. À cette fin, nous exigeons une procédure claire permettant aux collègues AST qui effectuent des tâches de niveau AD de voir ces tâches officiellement reconnues et prises en compte dans leurs rapports d'évaluation.

NOUS AVONS DÉFENDU et continuons de défendre les perspectives de carrière des collègues AST/SC et avons porté leur situation à l'attention du Président du Parlement européen.

NOUS LUTTONS CONTRE toutes les formes de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail.

NOUS EXIGEONS que l'institution publie **des statistiques complètes sur l'équilibre géographique**. Celles-ci devraient aller au-delà des chiffres "bruts" actuels et inclure une ventilation claire des postes d'encadrement par nationalité. Seules des données transparentes et détaillées peuvent donner une image juste et précise de la situation réelle. Ces statistiques détaillées devraient également constituer un critère dans les décisions de recrutement, de promotion et de gestion.

NOUS PLAIDONS pour un meilleur contrôle des parents sur les Écoles européennes et pour un Comité du personnel qui dialogue avec le Secrétaire général des Écoles européennes.

NOUS PROPOSONS une réforme du régime d'assurance maladie. L'USPE est favorable à une carte européenne d'assurance maladie, nous voulons un budget de la caisse maladie équilibré ainsi qu'un remboursement rapide et correct des frais engagés (y compris le paiement direct des frais élevés). Nous exhortons au RCAM de simplifier ses procédures et de trouver une solution pratique permettant au personnel d'accéder à l'application RCAM sans EU Login.

NOUS SOUTENONS l'accès complet à Strasbourg pour tous les collègues souhaitant assister aux sessions parlementaires, comme c'était le cas auparavant – et non uniquement pour une minorité privilégiée.

Les effectifs à Strasbourg devraient être augmentés conformément au Traité, qui en fait le siège officiel du Parlement européen.



Fatigué d'une représentation du personnel qui ne tient pas ses promesses?
Fatigué du manque de transparence?

Nous aussi!

Le vrai changement nécessite de véritables négociations – et seuls les syndicats peuvent négocier avec l'administration.

Le Comité du personnel peut donner des avis, mais il ne s'agit que d'un organe consultatif.

Les listes électorales qui ne sont pas des syndicats ne sont pas parties à l'Accord-cadre. Elles ne peuvent ni lancer ni rejoindre une concertation. Leurs promesses ne peuvent donc pas être tenues.

Et l'USPE est un syndicat. Un syndicat volontaire et prêt à agir – la meilleure preuve étant qu'au Parlement européen, nous avons été le seul syndicat à lancer plusieurs tentatives de concertation. Mais les autres les ont bloquées!

Si vous voulez un véritable syndicat qui se bat à vos côtés, votez USPE.

LA CONCERTATION: Votre véritable pouvoir au travail

Qu'est-ce que la concertation?

C'est la négociation officielle entre l'administration du PE et les syndicats et associations du personnel actifs au PE, où les deux parties s'assoient à la table et tentent de parvenir à des accords, comme décrit en détail dans l'Accord-cadre signé le 12 juillet 2024[1].

Fait important.

Dans presque toutes les institutions de l'UE, la concertation est le mode normal de fonctionnement. Ce n'est que dans notre institution qu'elle n'est presque jamais utilisée, car elle est systématiquement bloquée par la majorité des syndicats!

Et c'est le personnel qui en paie le prix: aucun contrepoids au pouvoir administratif, aucun véritable dialogue social, aucune véritable protection.

Pourquoi est-ce la seule méthode qui fonctionne?

Le Comité du personnel ne peut donner que des avis. L'administration peut les écouter… puis les ignorer. Ce n'est pas contraignant.

Seuls les syndicats ont le droit légal de siéger à la véritable table des négociations. Ce sont les seuls qui peuvent obliger l'employeur à discuter et négocier.

Comment les syndicats obtiennent-ils ce pouvoir?

Pour disposer pleinement du droit de négocier par concertation, un syndicat doit obtenir au moins un tiers des voix lors des élections du Comité du personnel afin de pouvoir lancer le processus de concertation. L'USPE se battra pour y parvenir.

Pourquoi votre vote est si important?

Votre vote donne à l'USPE la force nécessaire pour négocier en votre nom. Plus d'1/3 = un véritable pouvoir pour lancer des concertations. Moins d'1/3 = nous avons les mains liées.

VOTEZ LISTE Nº 11

[1] https://epintranet.in.ep.europa.eu/files/live/sites/epintranet/files/human-resources/rules-rights/rules-staff-rep/tu-po-framework-agreement_en.pdf

NOS OBJECTIFS

La vérité est simple:

Un vote fort pour le syndicat
= de vraies négociations et
une voix du personnel plus forte

Un vote syndical faible
= pas de véritables discussions et
des décisions prises sans vous.

Votre vote compte.

Votez pour USPE afin que nous puissions enfin avoir de vraies négociations et de meilleures conditions pour tous.

Gagnons ensemble!

What is Concertation?

About careers, working conditions & rights

Official negotiations between EP administration and recognized trade unions and staff associations

Why is it the ONLY way?

Staff Committee = only gives opinions (non-binding)

Administration can ignore them

ONLY recognized Trade Unions or staff associations can negotiate

Concertation: Your Real Power

Important: Only Trade Unions can do it

Electoral lists are NOT trade unions or staff associations – cannot start or conduct concertation

They have no legal right to the negotiation table

How to get this power?

Need at least **1/3** of votes in Staff Committee elections

Only then can trade unions negotiate for you

Why Your Vote Matters

Strong vote (>1/3) = Real negotiation power
Weak vote = Administration decides alone

Vote for the Union that Acts – Get Real Negotiations

Union Syndicale Parlement Européen

VOTEZ LISTE Nº 11

POUR UN VÉRITABLE SENS DE DIGNITÉ!


Urszula **MOJKOWSKA**


Bogdan **ROGIN**


Arnaud **REHM**


Yasen **DIMOV**


Eugen **POPESCU**


Alexandru **NICULESCU**


Mohamed **SALEH**


Jamal **ANAFLOUS**


Monika **ŁAZARUK**


Dana **CHIRU**


Stefan **MANEV**


Bogdan **TARMIGAN**


Yassine **TEMANI**


Daniela **DANCIU**


Anton **SPITERI SHAW**


Agnieszka **BOŻYK-MAZURENKO**


Manus **CARLISLE**


Alan **KECKES**


Margarita **MEGALLY**


Andreea **COJOCARU**


Christos **KOUTROUMPAS**


Marek **KOŁODZIEJSKI**


Merouane **BEKHTI**


Jeremy **KOENER**


Mihai Daniel **TILICA**


Irene **VERNACOTOLA**


Adrian **PATRASCU**


Danny **DE PAEPE**


Eduardo **SA**

USPE Support Team


Eleni **MALOUTA**


Rachid **HASNAOUI**


Jose Eduardo **SOBRINO-CUE**


Erika **SCHULZE**


Daniel Florin **NECULOIU**


Petrica **BARAGAN**


Claudo **BERNUNZIO**


Adrian **FASIE**


Joel **MORGENROTH**

VOTEZ LISTE Nº 11

Les syndicats sont le seul véritable contrepoids au pouvoir de l'administration, c'est pourquoi nous vous demandons de voter pour la plus grande organisation syndicale fédérale au sein des institutions de l'UE.

La solidarité est notre affaire : nous nous battrons pour vos droits et nous serons à vos côtés chaque fois que vous en aurez besoin.



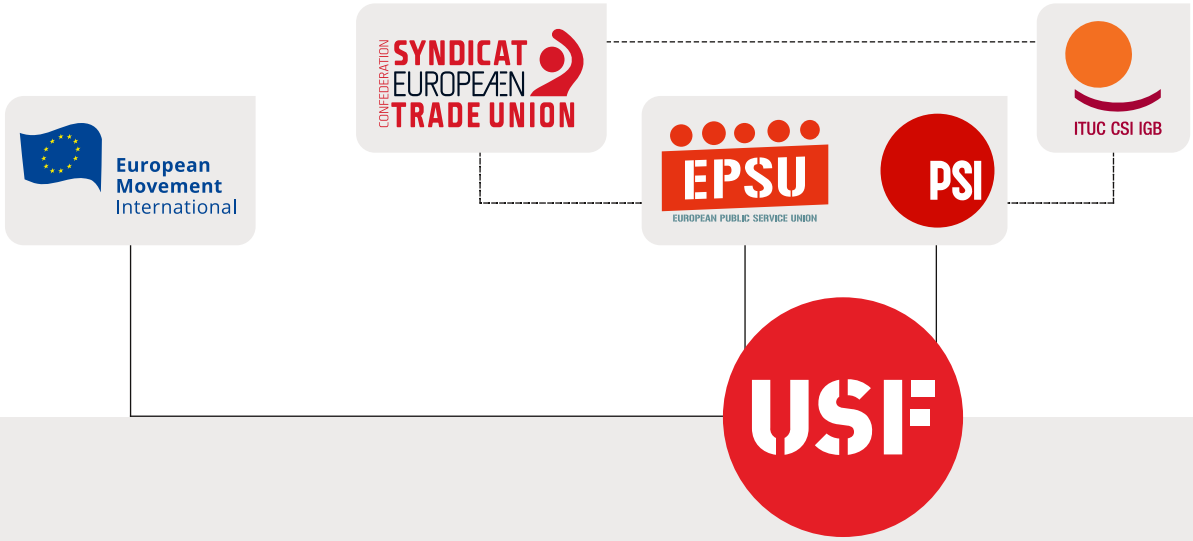
SUIVEZ-NOUS ICI

Scannez moi

www.us-pe.eu
uspe@europarl.europa.eu



Structure Fédérale



Union Syndicale Fédérale

EU (community)

RESEARCH

- **US Ispra**
- **EPSU Fusion**
- **US Petten**

USF
Luxemburg

- **US-PE** — European Parliament
- **EPSU** — Court of justice

AGENCIES

- **US Cedefop** — Thessaloniki
- **US Eurofund** — Dublin
- **US ETF** — Torino
- **US OSHA** — Bilbao
- **US Eurojust** — Den Haag
- **US EASA** — Köln

US
Bruxelles

- COM
- Conseil
- SEAE
- CESE/Cdp
- Agencies
- Eurocontrol Bxl
- European School

- **US Institut universitaire** — Firenze
- **IPSO** — ECB Frankfurt

other than EU (non-community)

- **SACE Council of Europe** — Strasbourg-Bruxelles
- **SOFAJ/GDFJW** — Paris-Berlin

EPO

- **SUEPO** — Den Haag
- **SUEPO** — Berlin
- **SUEPO** — Wien
- **US Eurocontrol** — France